



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

programmes

Question écrite n° 58932

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'intérêt d'une récente étude rendue publique le 1er février 2005 (Le Parisien), réalisée par un collectif de professeurs de lettres à l'égard de l'orthographe. Cette étude se fondait sur une dictée du brevet des collèges de 1988, proposée en 2000 puis en 2004 à des lycéens de seconde. Elle a permis de constater qu'un élève sur deux ne maîtrise pas l'orthographe de base et en quatre ans leur nombre a doublé. Les nombreuses statistiques qui illustrent cette étude justifient une action déterminée dont il lui demande la nature, les perspectives et les échéances.

Texte de la réponse

La loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école, adoptée par le Parlement, précise que la scolarité obligatoire doit garantir l'acquisition d'un socle commun de connaissances et de compétences où la maîtrise de la langue française figure en première place. La maîtrise de l'orthographe française constitue l'une des préoccupations du ministre de l'éducation nationale. À la rentrée 2004, une circulaire intitulée « L'enseignement du français au collège » rappelant le caractère formateur des exercices écrits et oraux a été publiée au BO n° 37 du 14 octobre 2004. L'accent y est mis sur les différentes formes de dictées, aussi bien d'entraînement que de contrôle, conjuguées avec des exercices conduisant les élèves à orthographier correctement leurs propres productions. Il est également recommandé de consacrer des séances complètes du travail systématique à l'étude (observation, analyse, mémorisation) de la langue et de son fonctionnement sur le plan grammatical, orthographique et lexical. En outre, les épreuves de français du diplôme national du brevet, qui sanctionne la fin de la scolarité au collège, évaluent non seulement la compréhension d'un texte par les candidats, mais aussi leur connaissance de l'orthographe et de la grammaire.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58932

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er mars 2005, page 2092

Réponse publiée le : 24 mai 2005, page 5354